

Appel d'offres N°01/2026

La sélection d'un avocat ou d'un cabinet d'avocats professionnel pour représenter l'Instance Tunisienne de l'Investissement

L'Instance Tunisienne de l'Investissement se propose de lancer un appel d'offres en vue de sélectionner un avocat ou une société professionnelle d'avocats pour assurer sa représentation devant les juridictions pour une durée de **trois (3) ans**, couvrant la période **2027-2029**.

Le présent appel d'offres est ouvert aux avocats inscrits au tableau de la Cour de cassation ainsi qu'aux sociétés professionnelles d'avocats comptant au moins un avocat inscrit au tableau de la Cour de cassation et disposant des garanties professionnelles et techniques nécessaires à la bonne exécution des prestations objet du présent appel d'offres.

Les candidats intéressés remplissant les conditions requises peuvent télécharger gratuitement le cahier des charges à partir du site web officiel de l'Instance Tunisienne de l'Investissement (TIA) : <https://www.tia.gov.tn> ou du site web officiel de l'Ordre National des Avocats de Tunisie : <https://avocat.org.tn>

Le cahier des charges est également mis à la disposition des candidats, à titre gratuit, au siège de l'Instance Tunisienne de l'Investissement, sis **Rue du Lac Huron, Les Berges du Lac, 1053 Tunis**, aux jours et heures ouvrables.

Les candidats sont invités à prendre connaissance de l'ensemble des dispositions du cahier des charges avant la préparation et la soumission de leurs offres.

Les candidats restent engagés par leurs offres pendant une durée de **90 jours**, à compter du lendemain de la date limite de réception des offres.

Les offres doivent être placées dans une enveloppe fermée et scellée portant la mention :

« À ne pas ouvrir – Appel d'offres n° 01/2026 relatif à la sélection d'un avocat ou d'une société professionnelle d'avocats pour assurer la représentation de l'Instance Tunisienne de l'Investissement pour une durée de trois (3) ans (2027-2029). »

Cette enveloppe doit contenir les pièces administratives ainsi que l'offre technique, conformément aux dispositions de l'article 11 du cahier des charges.

Les offres doivent être envoyées par courrier recommandé avec accusé de réception, par courrier rapide ou déposées directement au bureau d'ordre central à l'adresse suivante : **Instance Tunisienne de l'Investissement Rue du lac Huron, 1053 Les Berges du Lac 1, Tunis**.

La date limite de réception des offres est fixée au **15 Octobre 2026 à 10h00**.

Le cachet du bureau d'ordre central de l'Instance Tunisienne de l'Investissement fera foi pour la détermination de la date de réception des offres.

Toute offre non conforme aux dispositions du présent avis ou aux prescriptions du cahier des charges sera rejetée de plein droit.